

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Miscellaneous Special Projects Division (XN)/Division
des projets spéciaux divers (XN)
Canadian Building
219 Laurier Ave. West, 13th Floor
Room 13077
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet P.9 GESTIONNAIRE DE PROJECT PSOFT	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9067-120003/C	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client G9067-120003	Date 2012-08-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XN-105-24710	
File No. - N° de dossier 105xn.G9067-120003	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-28	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ward, Kristen	Buyer Id - Id de l'acheteur 105xn
Telephone No. - N° de téléphone (819) 994-0985 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 934-8626
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: NCR AS REQUIRED BY HRSDC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 001

L'objet de cette modification est de publier des réponses aux questions reçues concernant la DP SPICT.

LES CLARIFICATIONS SUIVANTES FAIT PARTIES DE LA DP SPICT:

Question 1) Le Canada serait disposé à accorder une prorogation au 5 Septembre?

Réponse 1) Aucune prolongation ne sera accordée.

Question 2) Concernant l'exigence C-2 pour la ressource P.9 Gestionnaire de projet - PGI PeopleSoft:

“La ressource proposée par le soumissionnaire doit prouver qu'elle a de l'expérience, dans le secteur privée, des projets de mise en œuvre qui incluent la réforme de processus fonctionnels en fonction des pratiques fonctionnelles exemplaires de RH, et ce, en utilisant le SGRH de PeopleSoft. Pour l'expérience du projet pour se qualifier, la ressource doit avoir été impliqué dans les phases de restructuration et de mise en œuvre.”

Cette exigence requiert de l'expérience avec des projets de mise en œuvre du secteur privé en utilisant PeopleSoft HRMS comme le catalyseur qui a impliqué la réingénierie des processus d'affaires pour atteindre les meilleures pratiques RH des entreprises. Depuis que le gouvernement de la version canadienne est conçu pour accueillir les processus d'entreprise pour la gestion des employés de la fonction publique, très peu de ré-ingénierie est nécessaire dans la plupart des départements. Il ya deux exceptions à cette règle: La GRC ne pas utiliser les processus RH dans la fonction publique pour gérer sa population membre (officiers de police) et le ministère de la Défense nationale n'utilise pas ces processus pour gérer sa population militaire. En conséquence, la mise en œuvre de la gestion des ressources humaines fonctionnalité commerciale nécessite l'analyse et de l'effort de réingénierie équivalente à celle du secteur privé.

Souhaitez RHDCC compte de l'expérience dans l'acceptation ou l'autre de ces deux ministères conformes à cette exigence?

Réponse 2) Non, l'exigence doit rester tel qu'il est écrit.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.